

GERS Accessibilité et handicap

La Région accompagne les collectivités gersoises pour l



GERS Accessibilité et handicap

POLITIQUE TERRITORIALE

Les bâtiments communaux ou intercommunaux du Gers vont bénéficier d'une aide de la Région pour des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics en faveur des personnes en situation de handicap.

Les élus régionaux réunis en Commission Permanente ce 15 octobre ont adopté, sur proposition du président Martin Malvy, une aide globale de 375 800 € pour contribuer à la mise en accessibilité de 30 bâtiments publics de Midi-Pyrénées. Dans le Gers, cette aide concernera trois bâtiments communaux ou intercommunaux, pour une enveloppe de 1 894 €, dont la mairie, l'église et le cimetière de Bascou.

La rénovation énergétique et l'accessibilité des bâtiments publics constituent deux priorités majeures pour la Région Midi-Pyrénées. C'est pourquoi elle se mobilise au-delà de la mise aux normes de ses propres bâtiments en matière d'accessibilité pour soutenir plus fortement les collectivités ou leurs groupements. La Région s'est également dotée de plusieurs dispositifs dont le Plan Midi-Pyrénées Energie et l'éco-conditionnalité des aides régionales.